



*Réseau Ferré de France est devenu un acteur central du transport ferroviaire : l'entreprise donne accès à l'un des réseaux les plus vastes d'Europe et adapte ses services aux nouveaux besoins de mobilité.*

- Nous fournissons un accès sécurisé à un réseau connecté avec l'Europe, et préparons l'ouverture progressive de ce réseau, pour que chacun puisse circuler de manière plus fluide et rapide en France comme en Europe.
- Nous assurons la répartition des « sillons » qui permettent d'organiser, dans l'espace et dans le temps, la circulation des trains.
- Nous imaginons des produits et des services innovants pour les collectivités territoriales et les entreprises de transport, en concertation avec tous les acteurs impliqués.
- Nous développons notre activité de manière éco-responsable, en fournissant l'accès au mode de transport le plus respectueux de l'environnement. Nous avons participé aux travaux du Grenelle Environnement et proposé des solutions durables, notamment pour le fret ferroviaire.
- Notre politique de proximité et de partenariat combine l'anticipation des besoins et la prise en compte des projets d'avenir des collectivités locales, tout en participant à l'aménagement de nos territoires.
- Nous modernisons le réseau en réalisant notamment le volet ferroviaire des contrats de projets avec l'Etat et les Régions partenaires, pour assurer le développement des transports régionaux.
- Réseau Ferré de France réalise les Lignes à Grande Vitesse (LGV®). Nous développons la mixité voyageurs - fret chaque fois que de nouveaux clients peuvent en bénéficier.
- La Ligne à Grande Vitesse Est européenne®, inaugurée en 2007, est la première ligne « inter-opérable » en France, sur laquelle le record du monde de vitesse sur rail a été battu avec SNCF et ALSTOM.
- La Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône, première LGV® à la fois régionale et européenne, est en cours de réalisation, ainsi que d'autres grands chantiers ferroviaires placés sous notre responsabilité.
- Nos marchés sont ouverts à la concurrence européenne.
- Les critères sociaux et environnementaux entrent dans le choix des entreprises travaillant sur notre réseau.

# RFF, partenaire du développement régional en PACA

## *Améliorer le transport ferroviaire régional*

L'amélioration du transport ferroviaire régional, pour les voyageurs, passe, prioritairement, par l'amélioration de liaisons régionales et la densification des dessertes. Un vaste programme de modernisation et de développement est mené par la direction régionale.

Quelques exemples de projets d'investissement :

- Cannes Grasse fut la première ligne à être réouverte en France.
- La ligne Avignon Carpentras sera la prochaine.
- Le doublement de la voie entre Marseille et Aix-en-Provence offre un nouveau service aux voyageurs.
- La troisième voie entre Marseille et Aubagne ainsi que celle entre Antibes et Nice permettront une augmentation de capacité sur la ligne littorale.
- La modernisation de la ligne des Alpes permettra des relèvements de vitesse et une augmentation de capacité.
- La création de grands pôles multimodaux de transport est étudiée en collaboration avec les villes de Toulon, Cannes et Nice.

## *Créer une ligne à grande vitesse en PACA*

La région Provence Alpes Côte d'Azur souffre de deux handicaps : la grande vitesse s'arrête à Marseille, la saturation du réseau existant pénalise le développement du TER. La région n'est traversée d'est en ouest que par la ligne historique Marseille Vintimille, sur laquelle circulent TGV, Corail, TER, trains de fret...

C'est pour répondre à ce problème de capacité et permettre l'amélioration des temps de parcours que RFF propose un projet porteur d'une double ambition : améliorer l'accessibilité de la région et répondre à la congestion des transports, tout en préservant un environnement exceptionnel, une agriculture menacée et un milieu humain très présent.

L'organisation en 2005 d'un débat public sur le projet de prolongement de la ligne à grande vitesse « Méditerranée » vers Nice et l'Italie a été le déclencheur d'une vaste réflexion et d'un débat très large sur l'avenir des transports ferroviaires dans la Région.

Sur la base de l'objectif d'améliorer les déplacements de la région Provence Alpes Côte d'Azur (CIADT de décembre 2003), RFF pilote le projet de créer cette nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse jusqu'à Nice.

## *Optimiser la gestion du réseau*

En contribuant à l'élaboration des programmes de maintenance, d'entretien, de modernisation des équipements de signalisation ou de renouvellement des voies, la gestion du réseau vise à l'optimisation des capacités, à l'amélioration des performances, de la sécurité et de la disponibilité des lignes pour garantir un haut niveau de service aux voyageurs et aux clients du fret ferroviaire.

## *Gérer activement le patrimoine*

**R**FF est un acteur du développement local et partenaire important de l'aménagement du territoire : RFF, deuxième propriétaire foncier de France, mène une politique d'optimisation de l'utilisation de son patrimoine au service des entreprises ferroviaires, et de cession des emprises inutiles en terrains porteurs de projet. Des terrains ferroviaires ont été cédés par RFF à Marseille-Joliette (70 000 m<sup>2</sup>), Marseille-Prado (140 000 m<sup>2</sup>), Arles (19 000 m<sup>2</sup>), Cap d'Ail (6 500 m<sup>2</sup>), Château-Arnoux (8 400 m<sup>2</sup>). RFF gère également les conditions d'occupation de son patrimoine par des tiers.

## *Dynamiser le transport de fret*

**D**ans une perspective de développement durable, l'action de RFF vise à promouvoir et assurer les conditions de développement du transport ferroviaire de fret, en particulier par le transfert modal. La direction régionale coopère avec les chargeurs, les transporteurs et le Port autonome de Marseille, tout particulièrement dans ses nouvelles fonctions de gestionnaire d'infrastructures ferroviaires. En visant à adapter ses infrastructures ferroviaires, la direction régionale s'attache à cet effet à :

- Participer aux grands projets nationaux de développement du transport de fret sur l'axe Nord-Sud par le chemin de fer
- Participer à la définition de projets logistiques ferroviaires (urbains et interurbains), concernant en particulier le transport combiné et l'autoroute ferroviaire
- Accompagner le développement des trafics marchandises du PAM
- Assurer la gestion et favoriser le développement des Installations Terminales Embranchées
- Assurer l'accueil des « nouveaux entrants » tractionnaires sur le réseau ferré régional.

## *Sous le signe du Développement Durable*

**L**e Développement Durable est au cœur des décisions opérationnelles et des actions au quotidien de RFF, qu'il s'agisse : d'augmenter les capacités des lignes, de favoriser le nouveau fret, de créer de nouvelles lignes. Et, dans un souci de responsabilité sociale, RFF sécurise les voies et les passages à niveaux, facilite l'accès aux trains aux personnes à mobilité réduite, et réduit les nuisances avec le lancement, entre autres, de l'identification des points noirs bruit ferroviaire.

## *Réseau et patrimoine ferroviaire en PACA*

- 25 millions de km de sillons parcourus par les trains de trois entreprises (SNCF, VEOLIA, EURO CARGO RAIL)
- 1 257 km de lignes (4,4% du réseau national), dont 93 km de LGV, 692 km à double voie et davantage (55% du total régional), 670 km de lignes électrifiées (53% du total régional)
- 3 490 ouvrages d'art (dont 247 tunnels et 158 viaducs)
- Ponts rails : 32 km de longueur cumulée, soit 6,5 % du total national
- Tunnels : 98 km de longueur cumulée, soit 17 % du total national

- 144 gares et points d'arrêt
- 374 passages à niveau (PN)
- 50,9 M m<sup>2</sup> d'emprise ferroviaire appartenant à RFF
- 154 postes d'aiguillage
- 104 Installations Terminales Embranchées dont 9 ITE du Port Autonome de Marseille.

## Repères chronologiques

- 1997 - Création de Réseau Ferré de France.
- Juillet 2004 - Création de la direction régionale Provence - Alpes - Côte d'Azur de RFF.
- 26 mars 2005 - Réouverture de la ligne Cannes - Grasse (inscrite au CPER 2000 - 2006).
- 21 février au 8 juillet 2005 - Débat public LGV PACA.
- 6 décembre 2005 - Le conseil d'administration de RFF décide la poursuite du projet de la LGV PACA.
- Mars 2007 - Lancement des travaux de création d'une troisième voie ferrée entre Antibes et Cagnes-sur-Mer.
- Mars 2007 - Signature du CPER 2007 – 2013.
- 14 décembre 2008 - Réouverture de la ligne Marseille - Aix-en-Provence après deux ans de travaux.
- 16 juillet 2009 - Le conseil d'administration de RFF décide de lancer les études préalables à l'enquête d'utilité publique de la LGV PACA sur le scénario « Métropoles du Sud ».

### **Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur**

*Les Docks - Atrium 10.4 - 10 Place de la Joliette - BP 85404*

*13567 MARSEILLE CEDEX 02*

*Tél. : 04 96 17 04 80 - Fax : 04 96 17 04 99 - [www.rff.fr](http://www.rff.fr)*

# Faire Savoirs

n° 8 - décembre 2009

Sciences humaines et sociales en région PACA



## Mobilité et métropolisation en Région PACA

### Quels transports pour demain ?

**Coordination :**  
**Xavier Godard & Michel Quercy**

#### thèses

**Lauren Andres**

*La ville mutable  
Le cas de la friche de la Belle de Mai*

**Magali Ballatore**

*L'expérience de mobilité des étudiants Erasmus :  
les usages inégalitaires d'un programme d'échange  
Une comparaison France/Angleterre/Italie*

**Virginie Avezou-Boutry**

*Acculturation, niche de développement et d'apprentissage  
et adaptation scolaire des pré-adolescents marseillais d'origine  
comorienne*

#### lecture

**Les Gitans par Marc Bordigoni**

*Jacques Guilhaumou*